

UN SITE PILOTE POUR UN URBANISME VERT : La cité des Bonniers à Oignies (62).

Sous l'impulsion de la Mission Bassin Minier Nord – Pas de Calais et grâce à l'implication des élus locaux, les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales ont été au cœur d'une démarche ambitieuse de rénovation de la cité des Bonniers à Oignies.

LES ENJEUX LIÉS AU TISSU MINIER

- Enjeu environnemental** : la maîtrise des surfaces imperméabilisées et la création d'espaces paysagers "utiles", grâce à une gestion "in situ" des eaux pluviales.
- Enjeu urbain** : par la requalification du tissu urbain, le paysage, et la hiérarchisation des voies.
- Enjeu économique** : par une meilleure maîtrise du coût de rénovation des voies et réseaux divers, grâce à une approche globale.
- Enjeu social** : par l'amélioration du cadre et de la qualité de vie, et dans une perspective de diversification de la population.



Les noues conjuguent espaces verts et fonction hydraulique (Cf. Fiche technique n°3).



Les stationnements sur parcelles intègrent un massif drainant qui permet de gérer et d'infiltrer les eaux de toitures.

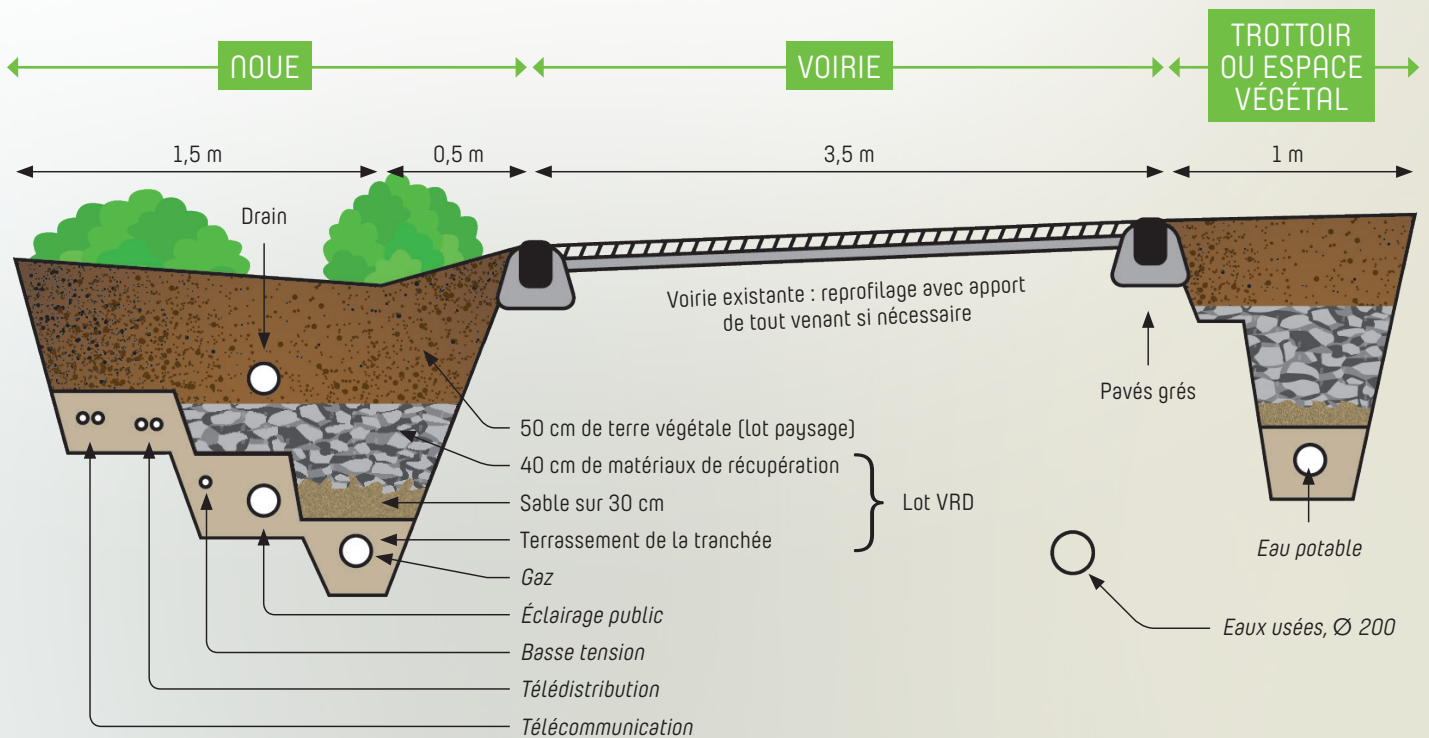


Les espaces verts participent au tamponnement des eaux pluviales et accueillent du stationnement relais.



La liaison vers l'exutoire final s'effectue via une noue végétalisée avant rejet au milieu naturel.

COUPE DE VOIRIE TYPE



La coupe ci-dessus illustre la notion d'espace partagé : les réseaux sont enfouis sous la noue. Les structures de chaussées existantes sont préservées. Les interventions ultérieures sont moins coûteuses et moins traumatisantes pour l'esthétique de la chaussée (absence de "rustine").

ORGANISATION DU CHANTIER :

L'opération, d'un montant global de 1,3 millions d'euros (2002), s'est déroulée dans le cadre d'un marché organisé en trois lots : voirie – assainissement, réseaux, paysage. Les travaux se sont déroulés de janvier à juillet 2002, à l'exception du lot "plantation" décalé à début 2003. L'information auprès des habitants s'est faite dans la "maison du chantier" mise à disposition par la SOGINORPA (propriétaire bailleur), où une permanence hebdomadaire était assurée par l'élue chargée des travaux.

COÛTS :

Ratios moyens arrondis

- ▲ 1 170 € TTC/ml de voirie.
- ▲ 11 165 € TTC/logement.
- ▲ 78 € TTC/m² d'espace public.

Vous souhaitez vous rendre sur le site ?

Coordonnées GPS : N 50°27'28" E 2°59'36"